



**DU PAYS  
DES CHÂTEAUX**

Budget & accompagnement  
Ouverts aux Citoyens pour  
des initiatives ALimentaires



**Vous êtes une association ou un collectif d'habitant·e·s  
& vous souhaitez mettre en œuvre une initiative  
autour de l'alimentation durable sur le territoire  
du Pays des Châteaux ?**

**VENEZ NOUS  
EN PARLER !**

**Permanence 1**

Lundi 7 octobre, à Mer, de 17h à 19h  
(salle Basse / Ancienne Mairie située au 2 Imp. de la Font  
Saint-Hilaire, 41500 Mer)

**Permanence 2**

Mardi 8 octobre, à Bracieux, de 17h à 19h  
(salle jardin située derrière la mairie - Pl. de l'Hôtel de Ville,  
41250 Bracieux)

**Permanence 3**

Jeudi 10 octobre, à Vineuil, de 17h à 19h  
(salle Tri'Postale - 17 Rue des Écoles, 41350 Vineuil)

*Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du  
Pays des Châteaux, le BOCAL accompagne les  
habitant·e·s pour structurer leur projet, identifier  
des partenaires, construire leur budget et faciliter  
la recherche de financements.*

*Subvention de 5 000 € maximum par projet  
(sur une enveloppe globale de 30 000 €).*



*Inscriptions aux permanences  
et plus d'informations :*



Contactez le Pays des Châteaux :  
alimentation@paysdeschateaux.fr  
02.54.46.08.30



## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU BOCAL



### PORTEUR DE PROJET

*Je sollicite le BOCAL pour être accompagné-e dans la mise en place de mon initiative.*

**OCTOBRE 2024**

Je viens aux permanences organisées par le Pays des Châteaux pour présenter mon initiative ou je prends contact avec le Pays des Châteaux directement. Je complète la **fiche de renseignements** demandée.

*Les fiches sont collectées et relues par le Pays des Châteaux  
Date limite : 17 novembre 2024.*

Les initiatives sont présentées au CLA afin d'identifier celles à accompagner et les référents associés.

**Un membre du CLA** sera mon référent et m'accompagnera pour la construction de mon projet.

*Mon projet est sélectionné par le CLA pour bénéficier d'un accompagnement.*

**FIN NOVEMBRE**

Une rencontre est organisée par le Pays des Châteaux avec le porteur de projet et le référent afin de lancer l'accompagnement.

*Je suis accompagné-e pour consolider mon projet et construire mon budget prévisionnel.*

**JANVIER 2025**

Je présente mon projet consolidé auprès du Pays des Châteaux afin de pouvoir bénéficier d'une subvention.

*Je lance mon projet et réalise les dépenses correspondantes (mars - septembre 2025).*

En parallèle, je continue à être suivi.e et accompagné.e par mon référent, je participe à des temps collectifs avec les autres porteurs de projets, je participe à l'évaluation du dispositif en fin d'année, je communique sur mon projet.



**DU PAYS  
DES CHÂTEAUX**

Budget & accompagnement  
Ouverts aux Citoyens pour  
des initiatives **AL**imentaires

**SOLLICITER LE BOCAL DU PAYS DES  
CHÂTEAUX C'EST :**

## BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Afin de faciliter la mise en place d'initiatives sur le territoire autour de l'alimentation durable, le BOCAL accompagne les porteurs d'initiatives - associations ou collectifs d'habitants - pour structurer leurs idées, identifier des partenaires, construire leur budget et faciliter la recherche de financements.

**Les porteurs de projets sélectionnés à l'automne 2024** bénéficieront d'un soutien et suivi par un membre du Conseil Local de l'Alimentation (CLA), l'instance de gouvernance du Projet Alimentaire Territorial du Pays des Châteaux, ainsi que de l'organisation d'ateliers collectifs.

**Les initiatives bénéficiant d'une subvention** dans le cadre du BOCAL seront sélectionnées par le CLA lors du **premier trimestre 2025**.

*Ce dispositif est financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso, dans le cadre du programme TETRAA (Territoires en Transition Agroécologique et Alimentaire).*

